



n° 10 novembre 2005
l'espace méditerranéen

L'architecture des territoires métropolisés

avril 2004

Conception graphique : Alain Bitoune - Philippe Cordier / Impression : DGPA/PLM2

territoires méditerranéens
observatoire des territoires et de la métropolisation dans

René BORRUEY
architecte DPLG
historien
laboratoire INAMA
en collaboration avec
Clément ORILLARD
architecte DPLG
doctorant
en architecture

étudier la vie qui anime le territoire et en commande des mouvements, les résistances, des dynamiques.

De l'atlas barcelonais, il faut retenir l'ambition d'une cartographie qui ne renonce pas à la représentation de l'ensemble métropolitain, quitte à réduire, dans un premier temps, la quantité d'informations dessinées, et surtout que nous travaillons pour renouveler et enrichir très concrètement les projets urbanistiques et architecturaux.

De là, on pourrait imaginer au moins deux paliers de réalisation, le premier formant le socle du second : dans un premier temps, des travaux d'atlas visant une cartographie globale (type Barcelonaise) portant sur le bâti – en indiquant ses grandes appartenances typo-morphologiques – et la voirie, situés dans la morphologie naturelle du relief, de l'hydrographie et du système végétal ; dans un second temps, des travaux où apparaîtrait

le parcellaire, aux échelles où se représente avec une grande exactitude la carte (type Genève), sous forme d'études de fragments visant à couvrir progressivement la totalité de l'aire métropolitaine – nous pourrions ici concevoir des formes de « monographies communales » basées sur la notion d'« histoire du territoire ».

Une autre considération concerne le type d'outillage entrant dans la constitution de tels atlas. L'outil informatique est ici indispensable car, comme le montre le cas barcelonais, il est seul capable de nous permettre la gestion d'une telle quantité d'informations et de dessins. Le principe du système d'information géographique paraît le mieux indiqué, pour sa faculté d'accumulation progressive d'information en tout point d'un territoire, faculté permettant d'envisager sans aucune difficulté des approches des mêmes territoires par approfondissements successifs.

recherche réalisée par
le laboratoire INAMA
École d'Architecture
de Marseille-Luminy
pour
la Direction régionale
de l'Équipement
Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la Direction régionale de
l'Équipement
Languedoc-Roussillon
et
Plan Urbanisme
Construction Architecture
Direction Générale
de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Construction
orientation et coordination
Jean-Claude JAGER
DRE PACA
Appui et suivi
Roland GOMEZ
PUCA

N°1 enjeux et définition de la métropolisation

Correspondant : Jean-Claude Jager, mail : jean-claude.jager@equipement.gouv.fr

N°2 métropolisation et dynamiques de peuplement : l'émergence de la métropole euro-méditerranéenne

Correspondant : François Moriconi-Ebrard, mail : fme@noos.fr

N°3 l'internationalisation des métropoles

Correspondant : Jean Philippe, mail : jean.philippe@univ.u-3mrs.fr

N°4 activités productives et développement économique des métropoles

Correspondant : Jean Philippe, mail : jean.philippe@univ.u-3mrs.fr

N°5 taille, centralité et attractivité des métropoles

Correspondant : Jean Philippe, mail : jean.philippe@univ.u-3mrs.fr

N°6 les mobilités et les échanges dans le processus de métropolisation

Correspondant : Xavier Godard, mail : xavier.godard@inrets.fr

N°7 métropolisation et développement social dans l'espace euro-méditerranéen

Correspondant : André Donzel, mail : xavier.donzel@msh.univ-aix.fr

N°8 l'habitat et les transformations des territoires

Correspondant : Philippe Méjean, mail : pmejean@wanadoo.fr

N°9 le tourisme et les loisirs dans la structuration des territoires métropolisés

Correspondant : Gérard Richez, mail : gerard.richez@univ-aix.fr

N°10 l'architecture des territoires métropolisés

Correspondant : René Borruey, mail : rene.borruey@wanadoo.fr

N°11 les centres anciens dans la structuration des territoires métropolisés

Correspondant : Denis Berthelot, mail : berthelot.dbme@wanadoo.fr

N°12 la gouvernance métropolitaine : l'évolution des pouvoirs politiques

Correspondant : Jérôme Dubois, mail : j.dubois.iar@wanadoo.fr

N°13 morphologie et gestion de l'étalement urbain

Correspondant : Roland Courtot, mail : courtot@msh.univ-aix.fr

N°14 les représentations graphiques et cartographiques de la métropolisation

Correspondant : François Moriconi-Ebrard, mail : fme@noos.fr

N°15 les représentations du projet des agglomérations

Correspondant : Michel Chiappero, mail : mchiappero@wanadoo.fr

N°16 identification des thèmes de recherche sur les questions liant mobilités et métropolisation en Région Provence Alpes Côte d'Azur

Correspondant : Xavier Godard, mail : xavier.godard@inrets.fr

N°17 les dynamiques économiques de l'espace méditerranéen français

Correspondant : Ludovic Verre, mail : l.verre@aupa.asso.fr

Problématique de la recherche

Cette recherche a consisté à repérer, sélectionner, collecter et analyser des ouvrages, travaux de recherche et études dans le but d'élaborer une bibliographie. Celle-ci s'adresse aux acteurs travaillant sur les questions urbaines, qu'ils soient politiques, techniciens, chercheurs, et vise à renseigner ce que nous proposons de nommer « *l'architecture des territoires métropolisés* ».

Par « territoires métropolisés », nous entendons les espaces urbanisés à partir de la deuxième moitié du XXe siècle, dont le processus de transformation est désigné comme l'un des effets les plus visibles de la « *métropolisation* » : il s'agit précisément des territoires qui forment ce « tiers état » de l'espace habité – pour reprendre l'expression de Sébastien Marot - cette frange mouvante et hétérogène située entre ville et campagne, parfois qualifiées de « *périphéries urbaines* », ou de « *campagnes urbaines* ».

Par « *l'architecture* » de ces territoires, nous entendons l'approche morphologique de l'espace construit, qui en étudie la forme et la structure physiques, comme état présent d'un processus historique de construction et de transformation, déterminé par les hommes et leur société, ceux qui « habitent » le territoire, qui font de l'espace un territoire.

Composition de la bibliographie

De très nombreux travaux existent, qui étudient la morphologie des territoires péri-urbains, mais dans un état de morcellement tel qu'il nous fallait reconsidérer notre recherche, la concentrer sur les travaux à caractère plus systématiques, plus soucieux de construire des visions globales sur des territoires, sinon théoriques sur les formes contemporaines de l'urbanisation. Alors les références se sont immédiatement avérées plus rares.

La discipline architecturale a su dans les décennies 60, 70 et 80 construire des outils de lecture des formations urbaines, qui ont produit une nouvelle catégorie de connaissances du fait urbain complémentaires des autres formes d'approche. Mais ces lectures urbaines se sont formées et trop souvent limitées à l'étude des formes séculaires de la ville, celles héritées de l'ensemble de leur histoire, s'arrêtant au seuil des périphéries. Cette recherche vise à contribuer à un bilan des travaux ayant poursuivi la construction de la connaissance de la morphologie de ces territoires « hors-la-ville », dans leur substance la plus ordinaire (habitat pavillonnaire, espaces des transports, du travail, du commerce, des services, publics et privés, etc.)

Cette bibliographie a intégré des ouvrages de référence sur cette forme d'approche de l'urbain qu'est l'approche morphologique, ou « morpho-génétique », ou encore « typo-morphologique ». Elle a même pu, sur ce point, pointer des ouvrages dont les auteurs visaient déjà à faire des bilans sur ce thème.

Elle a ensuite recherché dans l'aire géographique désignée par le projet d'Observatoire de la métropolisation les travaux ayant pu s'inscrire dans la poursuite de cette approche sur les « territoires métropolisés » ; plus précisément en France, en Suisse, en Italie du Nord et en Catalogne.

Ainsi avons-nous pu identifier la forme la plus satisfaisante pour ce type d'approche, à savoir celle de l'« *atlas* », lecture sur base cartographique à l'échelle de l'ensemble métropolitain, selon une approche descriptive et analytique de sa forme naturelle et édifiée. Nous n'en avons repéré que trois, se présentant sous une forme suffisamment aboutie et publiée : à Barcelone (*La Construcció del territori metropolità. Morfogenesi de la regió urbana de Barcelona*), à Milan (*Il Territorio che cambia. Ambienti, paesaggi e immagini*



della regione milanese) et à Genève (*Atlas du territoire genevois. Permanences et modifications cadastrales aux XIXe et XXe siècles*).

Ensuite, la bibliographie s'éloigne de ces trois figures « déales » pour pointer des études de territoires métropolitains ne pouvant pas être qualifiées d'atlas, mais remarquables chacune par leurs hypothèses méthodologiques, thématiques, typologiques, ou par la particularité de leurs territoires (travaux sur la banlieue parisienne, études issues du courant morphologique italien sur la « ville diffuse », etc.).

Un ensemble de références vient ensuite, concernant des questions d'ordre épistémologique et de méthode : instruments et concepts de l'analyse morphologique, notions

L'Atlas morpho-génétique comme condition du renouvellement de l'urbanisme

Parmi les travaux traitant de « l'architecture des territoires métropolisés », comme nous l'avons vu, seuls trois ouvrages assimilables à de véritables atlas de territoires métropolisés ont pu être repérés.

Les difficultés de l'entreprise d'atlas à l'échelle des territoires métropolitains

Il n'y a pas sujet de s'étonner de la rareté des atlas morphologiques à l'échelle métropolitaine car l'entreprise supposée apparaît terriblement fastidieuse. Il ne s'agit de rien moins que redessiner entièrement la carte du territoire dans sa dimension morphologique – la forme du naturel et celle du construit – en spécifiant les grandes familles de formes que l'analyse typo-morphologique est en mesure d'y distinguer, et dans sa dimension diachronique, historique, c'est-à-dire en reconstituant les états successifs de cette morphologie dans les périodes les plus significatives. En d'autres termes, il faut bien le dire, il s'agit bel et bien d'une démarche relevant de l'inventaire : un « inventaire morpho-génétique » du territoire des hommes.

L'appel des territoires

Mais il y a sujet de regretter cette rareté des atlas morpho-génétiques des territoires métropolitains. Car pour *incommensurable qu'elle puisse paraître, cette ambition et le niveau de connaissance du territoire qu'elle vise à produire nous paraissent indispensables. Comment faire face à l'obligation publique de planification et de contrôle qu'une société normalement civilisée se doit d'assumer sur ses territoires, sans connaître dans le détail sa réalité physique et bâtie ? L'inventaire morpho-génétique des territoires, le plus objectif possible et éclairé par les acquis de la recherche urbaine et architecturale, est à nos yeux une réelle obligation.*

Les leçons de trois Atlas

La difficulté de l'entreprise que représente de façon certaine un atlas morpho-génétique métropolitain se lit clairement dans les trois exemples que nous avons pu repérer en Italie, en Suisse et en Catalogne. Au-delà de leur fonds culturel commun, leur filiation avec la culture architecturale de la *morphologie urbaine*, les différences que l'on note dans leur approche et leur présentation nous semblent instructives sur les manières d'affronter ou contourner les problèmes posés par de telles entreprises.

clés telles que « ville diffuse », « ville-territoire », « hyperville », « palimpseste », la cartographie, etc.

La bibliographie s'est aussi orienté vers des travaux ne procédant pas de l'approche morphologique, mais dont l'approche morphologique des territoires métropolisés ne pourrait se passer. Ils sont de deux types. Les premiers traitent de la ville contemporaine, de sa conceptualisation et de la qualification de ses processus, en général. Les seconds offrent un regard plus spécifique sur les catégories typologiques ou factuelles qui se rapportent à l'espace bâti des *territoires métropolisés* (voirie et infrastructures, habitat pavillonnaire, nouvelles formes commerciales, zones d'activités, espaces de l'agriculture périurbaine, effets réglementaires).

La connaissance que seuls de tels atlas peuvent produire nous semble constituer, précisément, l'une des conditions fondamentales du renouvellement de l'urbanisme et de la « planification » : la chance d'une approche des projets de territoires dans la conception desquels s'inverserait enfin la proportion entre modélisation théorique et connaissance des lieux, au profit de la seconde, bien entendu. À l'âge, du « renouvellement urbain », de la construction de « la ville sur la ville », des schémas de cohérence territoriale où le sens du « projet » doit prendre le pas sur l'opacité réglementaire, quel capital d'analyses et de compréhension du devenir des territoires peut-on, en France, espérer mieux établir que par de tels atlas ?

L'échelle métropolitaine sinon rien

Mais comment constituer concrètement de tels instruments de connaissance ? Une première condition nous paraît résider dans la plus haute ambition : viser la constitution, sous l'impulsion de la collectivité publique, d'atlas à l'échelle de la totalité métropolitaine : aire métropolitaine ou région métropolitaine. C'est la condition d'un regard cohérent, procédant des mêmes principes de lecture, sur des territoires souvent très différents les uns des autres, excessivement éloignés parfois, que l'habitude dissocie généralement, que les urbanistes et les responsables séparent comme autant de mondes devant naturellement s'ignorer ; centres des métropoles, zones commerciales et échangeurs autoroutiers doivent être lus avec les mêmes regards que les villages, les lotissements pavillonnaires, les plaines cultivées, les forêts et les collines. Même les échelles des nouvelles entités politiques et territoriales auxquelles ont donné naissance les lois sur l'intercommunalité sont insuffisantes pour définir les périmètres que doivent couvrir de tels atlas.

Des différences d'approche cartographique

Toute lecture morphologique procède de l'analyse des rapports entre trois niveaux : la voirie, le bâti, le parcellaire. Mais tous ne peuvent être convoqués avec la même facilité. La voirie, est la composante la plus aisée à reproduire, et ce à partir de très nombreuses sources cartographiques. Le bâti vient ensuite, plus difficile à représenter : ce n'est qu'à partir de l'échelle du 1/25000^e que l'exactitude apparaît. Enfin, le

parcellaire est de loin le niveau de la morphologie le plus difficile à prendre en compte et ne figure que sur une seule source cartographique : le cadastre. Sous ce jour de l'éventail des difficultés à vaincre, les différences entre nos trois atlas sont intéressantes à observer.

• Ainsi, en s'appuyant sur les grands relevés cartographiques au 1/10000^e couvrant tout le territoire italien nommés Cartes Techniques Régionales, les Italiens Boeri, Lanzani et Marini utilisent essentiellement le tracé viaire pour reconnaître les différentes formes de la « ville diffuse ».

• Par contre, l'atlas genevois dirigé par Léveillé relève la gageure d'une représentation de tous les niveaux de la morphologie urbaine. S'appuyant sur la source cartographique la plus exacte et la plus détaillée sur ce plan qu'est le cadastre, voirie, bâti et parcellaire sont représentés sur la totalité du territoire métropolitain, et cela à trois époques distinctes.

• L'étude barcelonaise dirigée par Antonio Font se situe dans une position intermédiaire. L'équipe a tenu à s'engager dans une entreprise de dessin cartographique systématique sur l'ensemble métropolitain, mais elle a en même temps recherché des limites rendant l'entreprise « raisonnable ». La source cartographique utilisée a, de fait, défini ces limites : la base de données numériques de l'Institut Cartographique Catalan au 1/50000^e. En conséquence, seule une représentation de la voirie et du bâti devenait possible, le parcellaire étant évidemment exclu à une telle échelle. Mais la représentation du bâti en a souffert également puisqu'au 1/50000^e, les plus petits objets, tels les maisons individuelles, ne peuvent être qu'approximativement dénombrés – deux maisons sur trois en général. La prise en compte du parcellaire dans l'analyse territoriale est alors renvoyée à des phase ultérieures du travail, annoncées comme devant procéder de la logique d'échantillons.

Trois temporalités

Mais les difficultés se multiplient encore dès lors que l'on entre dans les exigences de la dimension diachronique de l'atlas : non seulement il s'agit de trouver les sources cartographiques permettant de dessiner voirie, bâti et parcellaire, mais encore faut-il en trouver autant des différentes périodes se rapportant aux époques que l'histoire du territoire désigne comme importantes. Ces difficultés ont induit différentes postures, différentes manières de la contourner, et pour finir, différents objectifs globaux assignés à l'étude.

• L'Atlas du territoire genevois, propose l'analyse la plus complète sur ce plan : une chronologie couvrant les XIX^e et XX^e siècles. Cela tient à la « fortune » cartographique qui a donné naissance à l'entreprise même : la disposition de trois cadastres complets sur le canton de Genève, depuis le « cadastre napoléonien » de 1806-1818, au « Plan d'ensemble » actuel, en passant par le « Plan d'ensemble » de 1930-1950.

• En ce qui concerne *La Construction du territoire métropolitain* de Barcelone, l'étude se concentre plus particulièrement sur la période récente. Le travail cartographique détaillé, qui est au cœur de l'ouvrage, couvre en fait l'évolution métropolitaine de ce que les auteurs considèrent comme la période-clé du phénomène qu'ils appellent « l'explosion de la ville », entre le début des années 1970 et les années 1990.

• La situation est encore différente en ce qui concerne *Le Territoire qui change* autour de Milan. En effet, le temps n'est pas découpé en périodes différentes correspondant à autant de cartes. L'observation est développée uniquement sur l'état actuel du territoire.

Entre théorie et connaissance : la relation aux autres savoirs de l'urbain

Une autre différence entre les trois entreprises apparaît dans la forme et la force des connexions qu'elles établissent entre le travail morphologique et d'autres approches disciplinaires de la *métropolisation* (économie, sociologie, politologie, etc.).

• Dans *L'Atlas du territoire genevois*, on est frappé par l'absence de cette sorte de relations. Etonnement, la démarche ne vise à la construction d'aucun propos explicatif général, ni sur la formation de Genève, ni sur la ville contemporaine en général. Aucun savoir connexe à la discipline architecturale et cartographique n'est donc, délibérément, convoqué dans cet atlas.

• Il en va tout autrement dans *Le Territoire qui change*, où les chercheurs milanais lient très fortement leur démarche avec une observation socio-économique des transformations du territoire. L'ambition de contribuer à la construction d'une théorie générale de la ville contemporaine est ici manifeste et assumée. C'est ainsi que dans cette démarche, le travail de cartographie n'est cantonné qu'à un versant de l'approche de la « morphologie », la *morphologie physique* ou *bâtie*, l'autre, tout aussi considérable dans l'étude, étant celui de la *morphologie sociale*, entendue comme analyse des usages et des dynamiques du territoire (sociaux, économiques, écologiques, etc.).

• Dans *La Construction du territoire métropolitain*, il n'est fait référence aux autres approches disciplinaires que pour présenter des cartes statistiques et, surtout, pour souligner le caractère incomplet, mais indispensable à la connaissance, de la démarche morphologique. Comme si la diversification de l'iconographie en cartes historiques, en graphiques et autres cartes statistiques, par leur force d'évocation, venaient donner à l'inventaire morphologique une consistance universitaire qui lui ferait naturellement défaut, sinon prévenir la critique. En même temps, aucun de ces savoirs connexes n'est réellement développé dans le contenu de l'ouvrage.

Dernières suggestions pour la constitution d'Atlas métropolitains

Que retenir de ces trois exemples pour concevoir ce que seraient ces atlas métropolitains, impulsés par la puissance publique ? L'atlas idéal n'existe apparemment pas. Mais au moins peut-on retenir de chacun des trois cas de figure une condition, un principe à suivre.

• De l'atlas genevois, nous devons retenir l'ambition cartographique, la précision des faits représentés, la longue durée de deux siècles qui est sans risque d'erreur la mesure temporelle pertinente pour saisir les mouvements significatifs d'un territoire urbain contemporain.

• De l'atlas milanais, nous devons retenir ce que « expliquer les transformation d'un territoire » veut dire et implique : le croisement des regards qui, mieux que les « morphologues » et les cartographes, savent